

# LOGNES

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance publique le vendredi 07 octobre 2016, à 19 h 30, à l'Hôtel de ville.**

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal.
2. Election du Maire.
3. Election des Maires-Adjoint.
4. Délégations au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
5. Remplacement d'un représentant de la commune au sein de la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne.
6. Remplacement de conseillers municipaux au sein de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.).
7. Remplacement de conseillers municipaux au sein du Comité Technique (C.T.).
8. Remplacement de conseillers municipaux au sein des commissions municipales « Finances », « Aménagement, Travaux, Cadre de Vie », « Service aux usagers, Vie quotidienne » et « Urbanisme/Habitat ».
9. Remplacement d'un membre délégué au sein du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Immeuble de Perception (S.I.G.I.P.) de Ferrières-en-Brie.
10. Remplacement d'un représentant du Conseil Municipal au sein de la Commission Consultative de l'Environnement auprès de l'Aérodrome de Lognes/Emerainville.
11. Maintien de l'emploi de Directeur de cabinet et modalités de rémunération.

En Mairie, le 30 septembre 2016



Premier Maire-Adjoint.